

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 15 novembre 2021

N° CP-2021-10-9-2

N° applicatif 2547

9^{ème} Commission

Commission Nord Alsace - Haguenau - Wissembourg

Service instructeur

Service consulté

PROPOSITION D'AVIS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ARRÊTÉ DE LA COMMUNE DE WEYERSHEIM

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace suit l'élaboration et la révision des plans locaux d'urbanisme sur son territoire, au titre de sa mission de Personne publique associée (PPA) aux documents d'urbanisme.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'adopter le projet d'avis de la Collectivité européenne d'Alsace sur le projet de PLU arrêté de la commune de WEYERSHEIM.

La commune de WEYERSHEIM a finalisé son projet de plan local d'urbanisme (PLU) puis, conformément à l'article L123-9 du code de l'urbanisme, l'a transmis pour avis à la Collectivité européenne d'Alsace, en sa qualité de Personne publique associée.

Après analyse de ce PLU, il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme arrêté de la commune de WEYERSHEIM dont les orientations s'inscrivent pour l'ensemble en cohérence avec les enjeux de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le projet de PLU de la commune de WEYERSHEIM a été présenté aux membres de la Commission territoriale du Nord Alsace – Haguenau - Wissembourg et a recueilli un avis favorable.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'émettre un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme arrêté de la commune de WEYERSHEIM.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY